

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 24 novembre 2022

TABLE DES MATIÈRES

SOINS DE SANTÉ

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

M^{me} Thériault

L'hon. M. Higgs

M^{me} Thériault

L'hon. M. Higgs

M^{me} Thériault

L'hon. M. Higgs

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

LOYERS

M. Bourque

L'hon. M^{me} Green

M. Bourque

L'hon. M^{me} Green

M. Bourque

L'hon. M^{me} Green

SANTÉ MENTALE

M. K. Arseneau

L'hon. M. Austin

M. K. Arseneau

L'hon. M. Austin

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

ITINÉRANCE

M. McKee

L'hon. M^{me} Shephard

[Traduction]

SOINS DE SANTÉ

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le système de santé du Nouveau-Brunswick traverse une crise qui semble aller de mal en pis depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir. Aux quatre coins de la province, des gens du Nouveau-Brunswick s'inquiètent de la difficulté qu'ils éprouvent à obtenir des soins de santé en temps voulu ; or, ils méritent des services de santé accessibles et de qualité en temps opportun. Malheureusement, même si le gouvernement dit qu'il fait des efforts, il n'en demeure pas moins que les gens du Nouveau-Brunswick éprouvent encore des difficultés. Presque chaque semaine, nous entendons une nouvelle histoire concernant une personne qui a de la difficulté à accéder à un service des urgences ou à des soins primaires, et il y a tout simplement un manque de ressources humaines en santé. Voilà qui est loin de remédier à la situation. Il y a eu des réductions de services, des fermetures d'urgences, et la liste continue.

Hier soir encore, nous avons appris qu'une autre personne était décédée dans une salle d'urgence du Nouveau-Brunswick, dans la ville de Moncton. Après tout, une telle situation ne peut pas continuer, Monsieur le président. J'aimerais savoir combien de personnes du Nouveau-Brunswick devront mourir pour que le ministre se mette au travail afin de réduire les temps d'attente dans les salles d'urgence et fournir des soins de santé en temps voulu.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Excusez-moi, Monsieur le président. Évidemment, il est triste d'apprendre qu'une personne a perdu la vie dans une salle d'urgence ou dans un établissement de soins de la province. Je peux dire de ce côté-ci de la Chambre qu'un tel événement nous brise toujours le cœur. Nous exprimons nos condoléances et notre sympathie à la famille et aux amis de la personne décédée mardi, ainsi qu'au personnel de la santé qui n'a ménagé aucun effort pour tenter de la sauver. Voilà les personnes qui sont le plus touchées.

Alors que le député d'en face pointe le gouvernement du doigt et nous tient responsables de la situation, nous savons que des travailleurs de première ligne sont à leur poste, jour après jour, tous les jours, pour s'efforcer d'aider les gens ici au Nouveau-Brunswick. En plus, nous cherchons à les aider grâce aux efforts que nous consacrons en matière de recrutement et grâce à des embauches additionnelles que nous avons proposées dans le cadre de notre collaboration avec les RRS pour soutenir les gens qui sont là dans le...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Il ne fait aucun doute que ce n'est pas le moment de politiser un cas de décès aux urgences. Toutefois, nous exerçons des pressions sur le gouvernement depuis maintenant

Questions orales

plusieurs semaines, depuis la reprise de la session d'automne et depuis que nous avons présenté des suggestions pour nous attaquer à la crise en matière de soins de santé, notamment en ce qui concerne l'accès aux urgences. Nous réclamons également l'accès à une approche d'équipe multidisciplinaire qui permettrait à divers professionnels de la santé de travailler sous un même toit. Nous pourrions désengorger les urgences des activités qui relèvent d'autres services afin de permettre aux gens d'accéder plus rapidement aux soins primaires dont ils ont besoin et aux soins dont ils ont besoin aux urgences.

Voilà ce que nous avons proposé. Nous avons discuté avec des professionnels de la santé, et ils ont tous recommandé de telles mesures. Nous avons parlé au personnel médical et infirmier ainsi qu'aux professionnels de la santé de différents syndicats et de différentes associations professionnelles, et le consensus qui se dégage est qu'il faut adopter plus rapidement le modèle de soins que nous préconisons. À la lumière de ce que nous voyons dans nos urgences, j'aimerais savoir si le ministre est prêt à agir plus rapidement pour faire avancer les choses à cet égard.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Le député d'en face a politisé la situation ici aujourd'hui par sa façon de formuler ses questions.

Monsieur le président, comme je le disais, nous, de ce côté-ci, sommes toujours préoccupés lorsque nous entendons parler de décès. Encore une fois, nous avons rencontré le même nombre de personnes que le député d'en face a rencontré et, en fait, probablement plus. Je sais que le premier ministre, d'autres ministres et moi rencontrons régulièrement les fiduciaires et les présidentes-directrices générales, encore une fois, pour chercher à déterminer où et comment nous pouvons aider et de quelle façon nous pouvons collaborer pour que les ressources... Lorsque je parle de ressources, cela comprend les ressources humaines — le personnel — et des choses comme les installations. Voilà le genre de travail qui est en cours ; des mesures ont d'ailleurs été prises. Malheureusement, des situations du genre éclipsent certaines des bonnes nouvelles annoncées qui permettent d'aller de l'avant. Plus tard aujourd'hui, j'aurai une déclaration à faire au sujet de certaines excellentes initiatives qui permettront d'améliorer l'accès aux soins chirurgicaux au Nouveau-Brunswick.

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, il y a un autre côté à la médaille ici. Nous parlons du personnel en place ; oui, ces gens travaillent fort. Cependant, nous savons qu'ils n'obtiennent pas l'appui de ce gouvernement. Nous savons que le personnel infirmier ne se sent pas apprécié. Il risque de s'épuiser et de quitter le métier, et certains membres de ce groupe risquent de quitter la province.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Selon moi, ce gouvernement ne semble pas réaliser à quel point il faut mettre l'accent sur le personnel que nous avons présentement, tout en mettant d'autres mesures en place pour le maintenir. Il faut de meilleures conditions de travail, de meilleurs salaires et un meilleur équilibre vie-travail. Ce sont toutes des choses que nos jeunes professionnels de la santé cherchent de ce gouvernement, mais ils ne se sentent pas entendus quand ils viennent à la table pour discuter de ces enjeux, Monsieur le président.

Donc, quand le ministre va-t-il agir avec plus d'intensité et quelles mesures spécifiques sont en place pour faire face à l'exode des professionnels de la santé, qui quittent le marché du travail et la province parce qu'ils n'obtiennent pas le respect de ce gouvernement?

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, le gouvernement actuel respecte le personnel de la santé au Nouveau-Brunswick. Je l'ai dit, et un grand nombre de mes collègues l'ont aussi dit. Le député d'en face cherche à politiser la situation, mais je comprends le travail et la tâche qu'il doit accomplir.

Encore une fois, ce que nous faisons, de ce côté-ci, c'est aller de l'avant avec des initiatives. Je pourrais parler des initiatives mises de l'avant dans les services des urgences, comme les moniteurs de patients, ou de la façon dont nous faisons progresser les patients le plus rapidement dans le continuum des services, au fur et à mesure que des ressources sont disponibles. Nous pourrions aussi parler des travailleurs sociaux additionnels dans les urgences qui procèdent au triage des gens qui ressentent et subissent les pressions de la journée. Nous pourrions parler d'efforts en matière de recrutement qui ont permis d'ajouter des membres au sein du corps médical, du personnel infirmier immatriculé et du personnel de soins à domicile.

Monsieur le président, contrairement à ce que disent les gens d'en face aujourd'hui, nous accomplissons le travail et nous menons la tâche à bien.

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, nous sommes constructifs et nous avons présenté des solutions. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous allons débattre une motion à ce sujet que nous avons présentée, et j'espère que le gouvernement va l'appuyer. Ce sont des initiatives que nous avons proposées, suite à des consultations avec les professionnels de la santé et diverses parties prenantes. Ce sont de bonnes pistes de solution, et c'est pourquoi nous avons proposé cela.

Il y a trois choses importantes, dont le maintien du personnel de la santé. Bien que le gouvernement parle d'initiatives de recrutement à l'échelle internationale ou de la création de places dans les universités aux États-Unis, que fait-il pour maintenir ce que nous avons déjà? Nous savons que plusieurs professionnels quittent le métier ou la province. Que fait-

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

on pour réduire les temps d'attente dans les salles d'urgence? Comment allons-nous fournir des soins primaires? Ce sont trois choses que nous avons entendues des professionnels. J'espère que ce gouvernement appuiera notre motion dans laquelle nous proposons six initiatives. Le gouvernement est-il prêt à appuyer notre motion, Monsieur le président?

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, nous débattons de la question cet après-midi. Lorsque nous parlons de certaines des initiatives qui aideront le personnel qui travaille actuellement au sein du système de soins de santé... Le projet de loi 3 sera utile en ce sens, car des gens sortent de leur retraite afin d'aider dans certaines cliniques. En collaboration avec les RRS, nous recrutons à l'échelle internationale, et certaines des initiatives qu'ont prises Vitalité et Horizon pour recruter du personnel infirmier formé à l'étranger ont donné d'excellents résultats. Avec l'aide du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, nous avons lancé le service d'orientation. Cela aidera les professionnels médicaux formés à l'étranger à naviguer dans le système, à faire reconnaître leurs titres de compétence et à obtenir des postes au sein des RRS pour qu'ils puissent fournir l'aide nécessaire à ceux qui sont déjà là. Nous savons qu'il faudra un certain nombre d'années pour que les places additionnelles se traduisent par du personnel sur le terrain. Toutefois, je vais vous dire ceci dès maintenant : Nous recrutons du personnel additionnel pour aider les gens qui sont là maintenant.

MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Monsieur le président, le Musée du Nouveau-Brunswick est une entité culturelle et historique très importante pour les gens du Nouveau-Brunswick. Ils s'attendent à avoir une installation de calibre mondial pour faire connaître notre identité et notre parcours dans l'histoire. Ils veulent également un gouvernement qui fait preuve d'ouverture et de transparence, qui collabore avec les collectivités et qui rend compte de son travail relativement à de grands projets du genre. La ministre peut-elle expliquer pourquoi, aux termes du projet de loi 18, le gouvernement fait fi des attentes des gens du Nouveau-Brunswick et des dispositions de la *Loi sur les contrats de construction de la Couronne*?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci, Monsieur le président, et merci à la députée d'en face de sa question. En fait, le musée correspond exactement à la description qu'elle en a faite. Il doit refléter toute l'histoire de notre province afin que les gens puissent voir comment elle est devenue une province, mais aussi la richesse de notre histoire compte tenu du développement de toutes les cultures qui la composent.

Le processus, comme je l'ai mentionné hier, n'est pas différent du processus suivi relativement à la galerie d'art d'en face, au Pays de la Sagouine et au sentier Fundy. Il s'agit

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

en fait d'assurer la participation communautaire à la véritable concrétisation du projet du musée. Seule une telle initiative permettra au conseil d'administration du musée de prendre les décisions sur la meilleure façon de veiller à ce que celui-ci reflète l'ensemble de la communauté culturelle du Nouveau-Brunswick. Voilà l'objectif, et ce sera une chose remarquable, car notre histoire est l'une des plus riches du pays et notre province compte la première ville constituée du Canada. Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick occupera de nouveau sa place de choix sur la carte comme un endroit à visiter.

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Monsieur le président, puisqu'il est question du conseil d'administration, soulignons qu'un projet aussi grand et considérable que la construction du musée a beaucoup d'importance pour un très grand nombre de personnes. La ministre a récemment dit qu'elle était tout à fait convaincue que le conseil d'administration pourrait superviser le projet. Il semble qu'il y ait en fait huit sièges vacants au sein du conseil d'administration constitué de 15 membres. Que prévoit donc la ministre pour pourvoir les postes? Ces postes vacants ébranlent-ils sa confiance?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Encore une fois, Monsieur le président, je pense que nous battons un record. Je suis tout à fait d'accord avec la députée d'en face.

Nous sommes actuellement à la recherche de nouveaux membres du conseil d'administration, des membres qui incarnent les aspirations de toute la province, car c'est ainsi que le conseil d'administration pourra bien accomplir son travail. Il y a des postes vacants. Nous voulons qu'ils soient pourvus, et il est important de les pourvoir de la façon indiquée dans l'avis. Nous voulons des personnes qui ont de l'expérience dans le domaine de la construction, afin qu'elles puissent se pencher sur le projet tout en tenant compte de l'histoire de notre province.

Il s'agit donc d'un conseil d'administration mixte, et il nous faudra toutes sortes de compétences, car il suffit de penser au dernier musée construit dans notre province pour constater qu'il s'agit d'un projet unique. Je ne me souviens pas du dernier musée construit, Monsieur le président. Nous parlons de la construction d'un musée depuis 25 ans, mais maintenant, nous passerons à l'action. En plus, nous le construirons mieux que tout autre musée du pays. Nous voulons que des gens des quatre coins de la province participent au projet. Nous construisons le musée et nous demandons la participation des gens. Nous aurons un conseil d'administration qui accomplira le travail, et ce, dans un délai dont nous pourrions tous être fiers. J'ose dire que la construction du musée sera probablement réalisée en un temps record par rapport à ce que nous avons l'habitude de voir concernant les projets de construction.

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Oui, il faut accomplir le travail, mais à quel prix? La ministre a parlé d'intérêts privés concernant le musée. Quelle est la portée réelle du projet, Monsieur le président? Quelque 100 millions de dollars, c'était trop en 2018, vous vous souvenez? Le gouvernement cherche-t-il des donateurs privés pour réduire la part des

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

100 millions de dollars des partenaires gouvernementaux? Le coût du projet a-t-il par ailleurs augmenté entre-temps et faut-il désormais un investissement privé pour le réaliser?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Eh bien, je suppose que la question est celle sur laquelle nous ne sommes pas d'accord.

Oui. Vous savez, les entreprises du secteur privé aussi veulent participer aux travaux concernant un tel établissement public, à savoir un établissement qui reflétera l'histoire de notre province. Nous accueillons la participation des gens des quatre coins de la province, Monsieur le président, car nous voulons faire en sorte que chaque communauté soit représentée. Nous savons que des entreprises d'un peu partout dans la province voudront bien participer, mais cela n'est pas différent de l'approche adoptée relativement à la galerie d'art d'en face.

Monsieur le président, il n'y a rien de mal à avoir de multiples participants pour aider à construire ce qui est bon, ce qui est nécessaire et ce dont nous serons tous fiers. En travaillant tous ensemble — dans le cadre d'un partenariat entre les secteurs privé et public, aux échelons provincial et fédéral —, nous pourrions non seulement financer le projet, mais aussi le réaliser dans les règles de l'art, car chaque partie prenante sera résolue à savoir comment l'argent est utilisé et à ce que nous construisions un musée dont nous serons fiers. Je suis vraiment convaincu que nous serons extrêmement fiers du résultat final et de la façon dont il reflétera l'histoire des multiples cultures qui ont bâti notre merveilleuse province. Merci, Monsieur le président.

LOYERS

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Merci, Monsieur le président. Eh bien, ma question concerne les logements locatifs et la difficulté qu'ont jour après jour les gens du Nouveau-Brunswick à cet égard. De nombreuses questions ont été posées par moi et par les gens de l'autre parti. Nous attendons toujours une réponse du gouvernement. Celui-ci a dit qu'il nous donnerait une réponse au début de novembre. Hier, il tournait toujours autour du pot. Maintenant, on nous dit qu'un projet de loi sera peut-être présenté aujourd'hui.

Monsieur le président, nous recevons des appels téléphoniques. Nous nous faisons arrêter dans la rue par des gens qui souffrent, des gens qui ont besoin de savoir très bientôt ce qui va se passer. Noël approche. Les gens aimeraient prévoir un budget pour Noël, mais, s'ils sont aux prises avec des augmentations de loyer de 200 \$, de 300 \$, de 400 \$ ou de 500 \$ par mois, qu'ils doivent payer chaque mois, leur budget est alors durement touché, et Noël s'avérera ainsi très difficile pour eux. Le gouvernement nous donnera-t-il bientôt une réponse concrète? Merci.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement, PC) : Merci, Monsieur le président, et je remercie le député d'en face. Le secteur du logement est en crise. Je pense que tout le monde dans la salle est d'accord. En tant que gouvernement, nous avons créé le poste de ministre responsable du Logement. Cela ne fait que cinq semaines. Une énorme impulsion a été donnée au cours des cinq dernières semaines. Vous avez raison de dire que je vais bientôt présenter un projet de loi qui contiendra, selon moi, de très bonnes mesures de protection pour les locataires. Le projet de loi ouvrira aussi la discussion entre les deux côtés afin que nous puissions continuer à chercher des moyens d'aider les gens du Nouveau-Brunswick.

Nous nous soucions des gens du Nouveau-Brunswick. Nous nous soucions de l'abordabilité des logements. Le dossier du logement comporte de très nombreux éléments, et nous avons besoin que chaque personne dans la salle nous aide à bien faire les choses. Je vous demande donc de nous aider également et d'appuyer les mesures que nous allons prendre et celles que nous prendrons plus loin dans l'avenir. Merci.

[Original]

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Monsieur le président, je veux simplement réitérer à quel point c'est important que le gouvernement agisse sur ce point. Ce qui fonctionne le mieux — on le voit —, et cela a fonctionné, je dois l'admettre, c'est le plafond que le gouvernement a mis en place sur les augmentations des loyers pour 2022 ; cela a très bien marché. Cette mesure a eu pour effet de stabiliser le marché, de calmer la population et de permettre aux gens de payer leur loyer de façon normale. Le tout a été un petit peu bâclé, mais, au moins, le principe était bon. Tout indique que cette mesure va continuer à bien fonctionner.

Ce que je demande, c'est que le plafond sur l'augmentation des loyers soit maintenu, parce c'est ce qui fonctionne le mieux, surtout pour la population la plus vulnérable, c'est-à-dire pour les personnes qui ont le plus besoin de cette mesure. La ministre, le premier ministre et les autres parlementaires ici sont probablement des propriétaires ; donc, ils n'ont pas besoin de cette mesure. Je n'ai pas besoin de cette mesure, mais beaucoup de gens dans nos circonscriptions en ont besoin. La ministre va-t-elle enfin dire s'il y aura un plafonnement en ce qui a trait aux loyers? Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement, PC) : Merci, Monsieur le président. Oui, le dossier du logement comporte de nombreux éléments, et nous devons les examiner. Nous devons protéger les locataires, et nous avons adopté un certain nombre de mesures pour contribuer à les protéger. Nous avons aussi adopté des mesures pour favoriser l'aménagement, et nous en avons parlé cette semaine dans le contexte d'un projet de loi qui a été déposé sur les mesures visant à favoriser l'aménagement. Au Nouveau-Brunswick, nous nous trouvons maintenant dans une situation que nous n'avons pas connue depuis des décennies — des

Questions orales

décennies. Nous avons dû prendre très rapidement des mesures non seulement pour protéger les locataires, mais aussi pour favoriser l'aménagement, car notre taux d'inoccupation est extrêmement bas à l'heure actuelle.

J'ai un projet de loi à présenter aujourd'hui, et je répondrai à toutes les questions sur le projet de loi auxquelles il vous faut des réponses. Nous allons aussi débattre une motion que l'opposition a proposée concernant le plafond sur les augmentations de loyer ; j'attends aussi avec intérêt la discussion à cet égard. Merci.

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Merci, Monsieur le président. Selon moi, ce que la ministre ne dit pas — selon toutes les indications —, c'est qu'il n'y aura pas de plafond sur les augmentations de loyer. Hier, le chef du Parti vert lui a posé la question, et elle a essentiellement refusé de répondre. Encore une fois, après deux questions, aucune réponse n'a été donnée au sujet du plafond sur les augmentations de loyer. La ministre admettra-t-elle qu'il n'y aura pas de plafond sur les augmentations de loyer? Allons droit au but. Crevons l'abcès. Les gens doivent planifier et, en ce moment, ils sont encore dans le noir. Ils sont inquiets, et avec raison.

Je lis les renseignements au sujet du Tribunal sur la location de locaux d'habitation et de l'amélioration des mesures. Eh bien, tout cela est bien beau, mais, chaque fois que nous parlons de tribunaux avec les personnes vulnérables, elles sont intimidées. Elles ne savent pas quoi faire. Les tribunaux sont des endroits pour les gens qui savent bien lire et écrire et pour ceux qui en ont les moyens. Pour les personnes vulnérables et chacun d'entre nous, les tribunaux sont quelque chose de très effrayant que nous cherchons à éviter ; alors, la ministre en fera-t-elle davantage et instaurera-t-elle un plafond sur les augmentations de loyer? Merci.

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement, PC) : Merci, Monsieur le président. Je prendrai certainement des mesures additionnelles. Selon moi, ce dont vous avez été témoins chez le gouvernement actuel, c'est que nous apportons rapidement des changements lorsqu'il le faut. L'année dernière, nous avons admis qu'il y avait un grave problème lié à l'inflation et aux coûts pour les locataires, et nous avons mis en place une mesure temporaire pour une année afin d'aider à stabiliser le système. Depuis, notamment cette semaine, nous avons mis des mesures en place pour les locataires et les propriétaires. Très bientôt, je déposerai un autre projet de loi qui prévoit d'autres mesures de protection pour les locataires, et je répondrai à toutes les questions que vous poserez pour savoir si les mesures suffiront ou non. Monsieur le président, je vous assure que, si nous nous rendons compte que les mesures ne suffisent pas, nous apporterons rapidement d'autres changements. Merci, Monsieur le président.

[Original]

SANTÉ MENTALE

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Monsieur le président, le gouvernement retient des documents justifiant sa décision de construire une prison de 32 millions de dollars qui n'est pas nécessaire, mais nous savons que le ministre de la Sécurité publique préfère les anecdotes aux données. Alors, peut-être qu'il n'a pas de dossier et que la prison est construite uniquement parce que quelques personnes lui en ont suggéré l'idée.

Ce dont nous avons besoin, c'est d'un meilleur accès aux services de santé mentale et de toxicomanie. Il y a des centaines de personnes au Nouveau-Brunswick qui souffrent de traumatismes, de psychoses et de dépendances aux drogues et à l'alcool. Nous ne sommes plus dans les années 1970. Il est temps de mettre fin à la guerre ratée contre les drogues et d'investir dans les mesures de soutien pour aider les gens qui ont une dépendance aux drogues. Le ministre annulera-t-il la construction de la prison inutile et réinvestira-t-il l'argent dans des initiatives de réduction des méfaits afin d'empêcher que les gens du Nouveau-Brunswick meurent de surdoses de drogues?

[Traduction]

L'hon. M. Austin (Fredericton-Grand Lake, ministre de la Sécurité publique, solliciteur général, PC) : Monsieur le président, merci de la question. Le fait est que les prisons de notre province sont surpeuplées. Nous sommes dans une situation où nous avons besoin d'un plus grand nombre de places. Je tiens à répéter que, par rapport aux prisons et à la criminalité, une démarche globale est adoptée. C'est pourquoi le ministère de la Santé investit davantage dans les services de santé mentale et de traitement des dépendances. Nous avons cependant besoin d'une prison. C'est un projet avec lequel nous irons de l'avant. Nous prenons la criminalité au sérieux. Des services complets seront fournis à la prison pour aider les personnes à changer de mode de vie et à devenir des membres productifs de la société. Merci, Monsieur le président.

[Original]

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Si vous avez des données, rendez-les publiques. Monsieur le président, le ministre de la Sécurité publique semble aimer prendre des raccourcis lorsqu'on parle de toxicomanie. Il confond souvent trafiquant de drogues et toxicomane. La toxicomanie n'est pas un crime, il s'agit d'une question de santé publique. Je veux donc souligner qu'on parle ici de toxicomanie et non de trafiquants.

Les données empiriques indiquent que la décriminalisation pour la possession simple est un moyen efficace de réduire les effets nuisibles de la toxicomanie sur la santé publique et sur la sécurité publique. En fait, l'Association canadienne des chefs de police estime que la décriminalisation de la possession simple de drogues illicites constituerait la meilleure façon de lutter contre la toxicomanie et les surdoses parfois mortelles. Ma question pour le

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ministre de la Sécurité publique est la suivante : S'engage-t-il aujourd'hui à négocier une entente avec le gouvernement fédéral afin de décriminaliser la possession simple au Nouveau-Brunswick?

[Traduction]

L'hon. M. Austin (Fredericton-Grand Lake, ministre de la Sécurité publique, solliciteur général, PC) : Je vous remercie de la question. Nous savons bien que les dépendances sont à la hausse au Nouveau-Brunswick, comme partout au pays et partout en Amérique du Nord. Il s'agit d'un dossier très, très important que le ministre et le gouvernement prennent très au sérieux, et c'est pourquoi le gouvernement a investi 174 millions de dollars dans les services de santé mentale et de traitement des dépendances. Au cours de la dernière année seulement, 8,9 millions de dollars supplémentaires ont été investis pour appuyer ces services.

Encore une fois, il faut adopter une démarche globale à cet égard. Je ne suis pas laxiste en matière de criminalité. Je pense que nous devons assurer la sécurité de notre population et lutter contre la criminalité. D'un côté, il faut adopter une démarche engagée en matière de santé mentale et de dépendances ; de l'autre, il faut veiller à ce que les personnes qui commettent des crimes purgent leur peine. Pour ce faire, il faudra des établissements pour loger ces personnes et faire en sorte que les membres du personnel de ces établissements soient en sécurité et puissent faire leur travail de façon efficace. Merci, Monsieur le président.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, l'approche selon laquelle tout crime mérite la prison ne tient pas compte des personnes qui sont aux prises avec des troubles de santé mentale et des dépendances. Depuis maintenant quatre ans, nous demandons au gouvernement l'établissement d'un tribunal de la santé mentale dans d'autres régions de la province. Il y en a un à Saint John. Des experts dans le domaine ont largement appuyé l'idée d'une telle mesure et l'ont préconisée comme solution pour sortir les gens de la rue.

Nous constatons une crise de l'itinérance à Moncton. Les gens en question ont besoin d'aide. Il ne s'agit pas de purger une peine lorsqu'ils commettent un crime dont ils ne sont pas responsables — dont, dans certains cas, ils n'ont pas la capacité mentale d'assumer la responsabilité. Nous ne les enfermerons pas. Nous devons leur procurer l'aide dont ils ont besoin. Si le gouvernement compte dépenser un tas d'argent en santé mentale — argent qui est dépensé sous prétexte d'assurer la sécurité publique et d'accorder davantage de fonds à la police —, je veux savoir quelle aide est prévue pour établir le tribunal de la santé mentale. Le dossier traîne sur le bureau du ministre depuis le printemps, je crois. Quand un tribunal sera-t-il établi à Moncton?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je peux parler de certains des investissements en santé mentale et en traitement des dépendances. Nous savons que la situation à cet égard est très complexe et comporte de nombreuses variables.

J'ai assisté à une réunion FPT — fédérale, provinciale et territoriale — à Vancouver avec les autres ministres du Canada qui sont responsables de la santé mentale et des dépendances. La situation n'est pas propre au Nouveau-Brunswick. En fait, chaque province et territoire du Canada est aux prises avec le même problème croissant qui se pose à nous. Comme l'a dit le ministre de la Sécurité publique, il faut atteindre un équilibre. Bien sûr, au sein de mon ministère, ainsi que pour les ministres qui m'ont précédé, la santé mentale et les dépendances constituent une priorité. Nous avons fait les investissements nécessaires. Nous avons fait des progrès. Toutefois, malgré toutes les personnes à qui des soins et de l'aide sont fournis, encore d'autres en auront aussi besoin.

Nous savons qu'il reste encore du travail à faire, et nous continuons d'investir. L'année dernière, l'investissement s'élevait à 174 millions de dollars, ce qui représente une somme considérable, et nous venons de l'augmenter à la suite de certaines des annonces faites ici il y a deux ou trois semaines.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, arrêtons de parler de la situation des autres provinces. Elles sont aux prises avec une crise semblable à celle que nous vivons au Nouveau-Brunswick, mais d'autres provinces gèrent cette crise autrement. Elles investissent dans leur population et aident les gens à progresser. La Nouvelle-Écosse a élargi la portée d'un tribunal de la santé mentale et d'un tribunal de traitement de la toxicomanie pour aider les gens de sorte qu'ils ne récidivent pas. Ces derniers ne retournent plus devant les tribunaux et cessent d'utiliser autant de ressources. Ils ne sont plus incarcérés et ne coûtent plus des fortunes. C'est ainsi qu'on aide les gens à progresser, et c'est ainsi qu'on réduit les budgets. Le gouvernement actuel veut réduire les budgets. Investissez dans la prévention — c'est ainsi qu'on réduit les budgets.

Monsieur le président, je veux savoir ce qu'il en est de l'engagement d'élargir le système de tribunaux de la santé mentale dans la province. Si je comprends bien, le gouvernement actuel travaille sur le dossier. L'ancienne ministre de la Santé a dit ce printemps qu'une lettre d'engagement était entre les mains du ministre de la Justice. Je veux savoir où est passé l'engagement à concrétiser le tout afin d'améliorer les conditions de tout le monde.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, la lettre mentionnée par l'opposition tient toujours. Je sais que j'ai parlé à ma collègue, et un certain nombre de personnes lui ont aussi parlé.

Encore une fois, quand je parle d'autres provinces et territoires... Le député d'en face veut donner l'impression que le Nouveau-Brunswick ne fait rien en ce qui a trait à la santé mentale et aux dépendances. Le fait est que nous avons mis en oeuvre un nombre

Questions orales

considérable d'initiatives afin d'aider les personnes aux prises avec des troubles de santé mentale et des dépendances. Il s'agit d'une préoccupation croissante.

Voilà pourquoi j'ai parlé d'autres provinces et territoires. Le partage de pratiques avec d'autres ministres et des responsables en la matière est une façon importante d'avancer. Ces derniers peuvent regarder ce que nous faisons. Nous avons en fait été félicités pour le travail que nous faisons avec nos jeunes et à l'égard de la protection des enfants grâce à la thérapie à séance unique. Encore une fois, il s'agit d'aider les gens...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, ce n'est pas seulement le Tribunal de la santé mentale qui peut faire la différence, c'est aussi le poste de défenseur en santé mentale. C'est un poste qui a été adopté à l'unanimité à la Chambre en 2019 — le 28 novembre 2019, si je ne me trompe pas. Cela fera trois ans prochainement. Plus tôt cette année, nous avons entendu une annonce selon laquelle ce poste serait placé à Ombud Nouveau-Brunswick, qui assumerait ces fonctions.

Cependant, depuis ce temps, nous n'avons rien entendu. C'est comme si la question avait été balayée sous le tapis. J'aimerais savoir si ce gouvernement a effectivement créé ce poste à Ombud Nouveau-Brunswick. A-t-il donné les ressources nécessaires pour que ce bureau ait la capacité de mener des enquêtes pour les personnes souffrant de maladie mentale? Pourquoi n'avons-nous pas entendu parler d'une campagne de promotion par ce gouvernement pour ce nouveau service? Merci.

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Le député d'en face a dit que le tribunal ne changera pas la situation. Si le tribunal ne change pas la situation, pourquoi ne cesse-t-il pas d'en faire la demande? L'opposition a tendance à choisir très soigneusement le moment où elle demande certains services et la façon dont elle le fait. Je vais vous dire une chose, Monsieur le président, le gouvernement actuel est...

L'opposition a tendance à choisir très soigneusement le moment où elle demande certains services et la façon dont elle le fait. Toutefois, je vais vous dire une chose, Monsieur le président. Le gouvernement aide systématiquement les gens de la province, qu'il s'agisse d'aide en matière de santé mentale, de dépendances et de problèmes de santé ou de recrutement de travailleurs de la santé pour aider ceux qui fournissent actuellement leur part d'efforts, jour après jour, pour aider la population ici, au Nouveau-Brunswick.

Questions orales

L'opposition a tendance à se souvenir de façon sélective des questions dont traite le gouvernement jour après jour, comme l'amélioration des services fournis à Ridgewood grâce à la modernisation de trois unités pour aider les gens qui sont aux prises avec des problèmes de santé mentale et de dépendances, l'aide aux sans-abri grâce au doublement des fonds consacrés aux refuges à divers endroits, un partenariat financier avec Atlantic Wellness pour aider les jeunes, le lancement du projet Planet Youth à Saint John pour veiller à ce que les jeunes soient...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé. Une dernière question.

ITINÉRANCE

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Vous savez, le ministre est un parlementaire d'expérience. Il a essayé d'utiliser les secondes restantes pour épuiser le temps de parole, mais j'ai le temps de poser une autre question.

Je veux revenir à la ministre du Développement social. Hier, nous avons eu un échange au sujet de la crise de l'itinérance dans la ville de Moncton. Nous parlons d'une guerre en matière de santé mentale. Nous parlons d'un défenseur en matière de santé mentale. Hier, nous avons aussi parlé de logements supervisés, soit un élément qui est prévu dans le *Plan d'action interministériel visant les dépendances et la santé mentale* élaboré par les gens d'en face. La quatrième initiative porte sur la création de différentes formes de logement supervisé qui doit être mise en oeuvre entre 2022 et 2023. Hier, j'ai parlé de cas complexes ou très graves et qui ont besoin de soins 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Les gens en question sont ceux qui éprouvent le plus de difficultés dans la rue. Je sais que l'initiative Marée Montante à Moncton héberge... Elle entretient des liens avec des organismes sans but lucratif qui fournissent des services, mais elle veut en faire davantage pour s'attaquer aux problèmes. Que fait la ministre pour s'attaquer au problème, Monsieur le président?

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale, PC) : Il s'agit là d'une très bonne question, et j'en suis très reconnaissante, Monsieur le président. Jusqu'à présent, Marée Montante a reçu 15,5 millions de dollars, ce qui comprend des contributions du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial et de la ville de Moncton. La ville de Moncton est un partenaire dans l'initiative Marée Montante. En fait, je viens de recevoir un rapport, et Marée Montante loge des gens qui vivent dans la rue. C'est vraiment la chose la plus importante que je voulais voir. Je voulais savoir que la population itinérante de notre province avait des occasions de faire très rapidement — ou même directement — la transition entre un refuge et un logement supervisé. De plus, les systèmes de soutien sont tellement importants.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Depuis que j'ai commencé à jouer un rôle en matière de santé mentale en 2018... Je ne peux pas faire valoir davantage auprès de la Chambre le fait que des services complets doivent être fournis pour que les gens fassent la transition vers un logement stable et abordable ; donc, Monsieur le président, tous les ministères travaillent ensemble pour tâcher d'élaborer une stratégie à long terme. J'aimerais mettre fin à l'itinérance.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.